

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 9

Rubrik: Du nouveau

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du nouveau

L'agenda de l'apiculteur

Dans le but de rationaliser la présentation des manifestations de nos sections, fédérations et associations, je vous propose la création d'un agenda qui offrira une lecture facilitée et un accès plus simple. L'introduction de l'informatique permet de créer une liste plus claire, plus active, qui remplacera avantageusement les pages actuelles de « Communiqués - Convocations ».

Cet agenda, mis à jour régulièrement, paraîtra tous les mois à page fixe. Il signalera vos manifestations dans l'édition suivant la réception du texte à la rédaction et les répétera jusqu'à échéance. Ainsi par exemple, une assemblée générale prévue pour le 15 septembre et signalée à la rédaction le 1^{er} mars, passera dans les mois d'avril à septembre.

Il convient donc de rationaliser cette introduction et, pour ce faire, de rédiger le texte dans les rubriques suivantes et selon schéma ci-dessous : date, horaire, manifestation, lieu, et numéro de téléphone de contact pour renseignement.

Il est évident que le nombre de caractères est limité. Afin de mettre en boîte l'essentiel, nous abandonnerons dans ces pages la poésie et l'originalité au profit d'un style « télégraphique ».

Par contre vous pourrez prolonger l'information sur vos manifestations et fêtes par un large texte, avec explications circonstanciées, et même illustré, qui paraîtra au moins une fois dans une autre partie de la revue.

| AGENDA DE L'APICULTEUR ROMAND | | | | |
|-------------------------------|-------|---|------|---------------|
| VALAIS | | | | |
| Date | Heure | Manifestation | Lieu | Téléphone |
| 03.08.01 | 2000 | Assemblée générale de la Fédération valaisanne d'apiculture. Buffet de la Gare. | Sion | 027/444 27 27 |

Provisoirement le nombre de caractères d'impression (lettres et espaces) des rubriques est fixé, mais au fil des expériences et des cas d'espèce, nous pourrons les modifier pour améliorer le système.

Le canton concerné sera signalé en bandeau en tête des annonces.

Ainsi la rubrique « Date » contient 8 caractères et prend la forme couramment utilisée: « jj.mm.aa ». Exemple 12.08.01.

« Horaire », 4 caractères, signale l'heure de départ de la manifestation et prend la forme hhmm, soit en exemple: 0800.

« Manifestation », 150 caractères, explique en termes télégraphiques de quoi il s'agit avec un minimum de précisions.

« Lieu », 25 caractères, indique la ville dans laquelle se déroulera la manifestation et peut être assortie des initiales du canton.



« Téléphone », 15 caractères, donne le numéro de téléphone du contact, généralement le membre organisateur auprès duquel on peut se renseigner, voire s'inscrire.

Dès le mois prochain, l'agenda sera mis en service. Pour ceux qui auront communiqué selon le principe énoncé ci-dessus, il n'y aura pas de difficultés; pour les autres, dont le libellé entre facilement dans les rubriques, ce sera aussi simple. Pour ceux qui auraient de la difficulté à expliciter, voire écrire, il suffit de prendre contact avec la rédaction selon les modalités ordinaires signalées dans la page : « Communiquer avec la rédaction ».

ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !

Quand vous communiquez avec la rédaction, FAITES-VOUS CONNAÎTRE. Je reçois beaucoup de messages difficiles à comprendre, dont l'auteur n'est pas cité, voire sans adresse de contact et dans certains cas impossible à retrouver.

Faites-vous donc connaître. Dans les lettres et les messages téléphoniques n'oubliez pas de donner votre adresse et votre numéro de téléphone. Dès ce moment, vous figurerez dans mon fichier qui contient, outre ces renseignements, les raisons de nos contacts: articles ou photos à faire paraître, publicité ou petites annonces, la raison de notre dernier contact, etc.

Le fichier d'adresses est en construction. Ses mises à jour sont journalières. Pour que la revue fonctionne correctement, il faut compter un minimum de trois cents adresses, mais pour atteindre le « régime de croisière », un petit millier sera nécessaire.

FAITES-VOUS CONNAÎTRE